

60 ans de consommation : quelle place, quel avenir pour le consumérisme ?



Jeudi 17 novembre 2011

Immeuble Jacques Chaban-Delmas • Salle Victor Hugo

Colloque présidé par **Jean-Luc WARSMANN**,
député des Ardennes, président de la Commission des lois



**Soixante ans
AU SERVICE DES
CONSOMMATEURS**



Débats animés par **Olivier de LAGARDE**, journaliste, France Info

8h45

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30

OUVERTURE DU COLLOQUE

Jean-Luc WARSMANN, député des Ardennes, président de la Commission des lois

9h45

▶▶ QUELLE ÉVOLUTION DES MARCHÉS DEPUIS 60 ANS ?

Atelier présidé par Jean DIONIS DU SÉJOUR, député du Lot-et-Garonne, vice-président de la Commission des affaires économiques

- Qu'est-ce que la consommation de masse aujourd'hui ?
- Dans quelle mesure l'individu pèse-t-il face à des marchés de plus en plus oligopolistiques ?
- Les intermédiaires dégagent-ils de plus en plus de marge ?
- Quelles sont les conséquences de la disparition du commerce de proximité dans certaines zones, et de la nationalisation de nombreux marchés ?
- Le consommateur est-il encore placé au centre de l'économie ?
- Forfaits, « packages », périodes d'engagement,... : d'un marché de la demande à un marché de l'offre
- Internet, banques, énergie,... : les dépenses des ménages de plus en plus contraintes

10h45

DÉBAT AVEC LA SALLE

11h15

▶▶ DES MODES DE CONSOMMATION EN MUTATION

Atelier présidé par Christian PAUL, député de la Nièvre, vice-président du groupe d'études sur l'internet, l'audiovisuel et la société de l'information

- Santé, culture : hier patient ou spectateur, demain consommateur ?
- L'intérêt croissant pour les modes de consommation durables : un phénomène de long terme ?
- Le consommateur internaute : un pléonasma ? Quid du bouleversement induit par internet ?
- Quels comportements nouveaux le commerce électronique induit-il ?
- Comment lutter contre la fracture numérique ?
- Quels outils faut-il mettre en place pour préserver la neutralité du net ?
- Donner accès à la culture tout en protégeant la création, quel modèle économique pour l'industrie culturelle ? Quid de la licence globale ?

12h00

DÉBAT AVEC LA SALLE

12h45

DÉJEUNER

Intervenants

Alain BAZOT, président, UFC-Que Choisir

Philippe CHALMIN, président, Observatoire des prix et des marges

Nathalie HOMOBOONO, directrice générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes

Bruno LASSERRE, président, Autorité de la concurrence

Yvon MERLIERE, directeur général, Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Intervenants

Christian BABUSIAUX, président, première chambre de la Cour des Comptes

Philippe MOATI, économiste

Denis RAPONE, membre du collège, Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

Philippe VAN DE MAELE, président, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

14h00

OUVERTURE DES TRAVAUX DE L'APRÈS-MIDI

Message de **Michel BARNIER**, commissaire européen chargé du marché intérieur et des services

14h15

▶▶ LA LÉGISLATION EXISTANTE EST-ELLE ENCORE ADAPTÉE ?

Atelier présidé par Jean-Luc WARSMANN, député des Ardennes, président de la Commission des lois

- La simplification du droit, un chantier prioritaire pour le rendre plus lisible ?
- Les réglementations sectorielles sont-elles vouées à remplacer le corpus généraliste de protection du consommateur ?
- Quelles évolutions le commerce électronique a-t-il introduites dans le domaine de la protection des consommateurs ?
- Quel bilan peut-on dresser de la loi relative au crédit à la consommation ?
- Comment se positionne la France dans l'Union européenne en termes de protection des consommateurs ?
- Quel niveau d'harmonisation faut-il viser ?

15h15

DÉBAT AVEC LA SALLE

15h45

▶▶ COMMENT RENFORCER L'EFFECTIVITÉ DU DROIT ?

Atelier présidé par **Richard YUNG**, sénateur représentant les Français établis hors de France, co-auteur du rapport d'information sur l'action de groupe

- Le consommateur, un justiciable oublié ?
- Faut-il envisager des outils de prévention des litiges ?
- L'action de groupe, une réforme structurante nécessaire ? Comment éviter les dérives du système américain ?
- Du consommateur au « consommacteur »
- Que penser des dispositifs de médiation ?
- Où en est la réforme du consumérisme français ? Les institutions publiques de la consommation sont-elles accessibles pour le consommateur ?

16h45

DÉBAT AVEC LA SALLE

17h15

CLÔTURE DU COLLOQUE

Alain BAZOT, président, UFC-Que Choisir
Frédéric LEFEBVRE*, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation

*Sous réserve de confirmation

Intervenants

Philippe FLORES, conseiller référendaire, Cour de cassation

Monique GOYENS, directrice générale, Bureau européen des unions de consommateurs

François MOMBOISSE, président, Fédération du e-commerce et de la vente à distance

Pr Gilles PAISANT, spécialiste du droit de la consommation

Robert ROCHEFORT, député européen

Intervenants

Jean CALAIS-AULOY, professeur honoraire, Université Montpellier I, fondateur du Centre de droit de la consommation et du marché

Jérôme FRANCK, avocat au Barreau de Paris

Gérard ORSINI, président de la commission juridique et fiscale, Confédération générale des petites et moyennes entreprises

ATELIER 1

ATELIER 3

ATELIER 4

Informations pratiques

- Ne pourront participer à cette manifestation que les personnes ayant retourné le coupon-réponse joint avant le **JEUDI 10 NOVEMBRE 2011** à :
Cabinet M&M Conseil - 41-43 rue Saint Dominique - 75007 Paris
- Pour des raisons de sécurité, ne pourront participer à cette manifestation que les personnes munies d'une pièce d'identité.
Tout bagage dont les dimensions de la base excèderont 45 cm x 25 cm sera refusé par les services de sécurité.
- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 300 premières réponses parvenues dans les délais.
Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.
Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.

LIEU DU COLLOQUE

Immeuble Jacques Chaban-Delmas • Salle Victor Hugo
101 rue de l'Université • 75007 Paris
RER C : Invalides
Métro : Invalides • Assemblée nationale
Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94
Parking : Invalides

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Cabinet M&M Conseil
41-43 rue Saint Dominique - 75007 Paris
Tél. : 00 33 (0) 1 44 18 64 60
Fax : 00 33 (0) 1 44 18 64 61
Contact inscriptions : Jennifer SOUVANNA
inscriptions@mmconseil.com

